



RÉUNION DE PARENTS 2023 – 2024



Bienvenue !

Cette présentation PPT sera mise en ligne sur www.conthey.ch.



réseau d'écoles21

réseau suisse d'écoles
en santé et durables

réseau du canton du valais

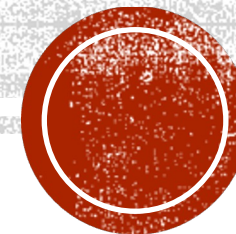
ÉCOLE PRIMAIRE
de Conthey

Nous sommes en route vers
une école en santé et durable.

BIEN-ÊTRE

PARTICIPATION DES ELÈVES

COMMUNICATION

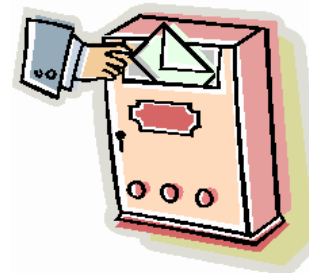


UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES

Des enseignant.e.s (ceux de votre enfant, ainsi que les enseignants de l'école)

Une médiatrice dans chaque centre scolaire

- Erde : Céline Buchard
- Plan-Conthey : Corinne Germanier
- Châteauneuf-Conthey : Corinne Germanier et Sylvie Fontannaz



Deux enseignants-ressources pour le vivre ensemble (ERVE)

- M. Nils Carrupt
- Mme Delphine Evéquoz Genetti

La direction

- Samuel Darbellay, 027 345 56 38, 079 668 72 22, samuel.darbellay@conthey.ch



COMMUNICATION FAMILLE – ECOLE

Privilégier le contact direct

- Agenda = moyen de communication (annoncer une absence, demander un rendez-vous)
- A consulter quotidiennement et à signer en fin de semaine.
- Eviter les messages écrits (SMS, etc.) lors de soucis importants
- Prendre rendez-vous – prendre le temps de chercher des solutions ENSEMBLE.



PLAN DE SCOLARITÉ



COMMUNE DE
Conthey

FORMATION
Route de Savoie 54
CH - 1975 St-Séverin

T +41 (0)27 345 56 38

formation@conthey.ch
www.conthey.ch

PLAN DE SCOLARITE 2023 – 2024

1. DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE

Début de l'année scolaire	le	jeudi	17	août	2023	le matin
Fin de l'année scolaire	le	vendredi	21	juin	2024	le soir

2. CONGES HEBDOMADAIRES

Mercredi après-midi et samedi

3. VACANCES ET CONGES ANNUELS

3.1 Congés d'automne	du	mercredi	18	octobre	2023	à midi
	au	lundi	30	octobre	2023	le matin
3.2 Vacances de Noël	du	vendredi	22	décembre	2023	le soir
	au	lundi	08	janvier	2024	le matin
3.3 Congés de Carnaval	du	vendredi	09	février	2024	le soir
	au	lundi	19	février	2024	le matin
3.4 Vacances de Pâques	du	jeudi	28	mars	2024	le soir
	au	lundi	08	avril	2024	le matin
3.5 Pont de l'Ascension	du	mercredi	08	mai	2024	à midi
	au	lundi	13	mai	2024	le matin

4. JOURS FERIES

4.1 Toussaint	le	mercredi	01	novembre	2023
4.2 Immaculé conception	le	vendredi	08	décembre	2023
4.3 Saint-Joseph	le	mardi	19	mars	2024
4.4 Pentecôte	le	lundi	20	mai	2024
4.5 Fête-Dieu	le	jeudi	30	mai	2024

Le plan de scolarité cantonal est scrupuleusement suivi.
Les demandes de congé pour départs anticipés les veilles de vacances officielles, ou pour prolongement de vacances officielles, ne sont pas prises en considération.

Demandes de congé

- A disposition sur le site de la Commune de Conthey ou auprès du/de la titulaire de votre enfant

Jours Jokers

- 2 jours jokers par année sans justificatif à fournir (congé exceptionnel)
- Responsabilité des parents
- Demande à déposer auprès de la direction via les titulaires au moins un mois à l'avance (formulaire à disposition sur le site de la Commune)
- Autres modalités d'application (voir p. 9 de l'agenda scolaire)

**Ne pas oublier d'annoncer l'absence à l'UAPE
via conthey.monportail.ch**



DES RÈGLES POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

Comportement

- L'élève se comporte de **manière non-violente**.
- L'élève **respecte**
 - ses pairs,
 - les adultes de l'école, les autres usagers du bus, les patrouilleurs,
 - le matériel qui lui est fourni,
 - les locaux qui lui sont attribués.

Afin d'éviter tout gaspillage, l'élève ramène en début d'année scolaire toutes les fournitures de l'année précédente. Le matériel abîmé est remplacé.

Chemin de l'école – mobilité douce

- L'élève utilise les **lieux sécurisés** pour se déplacer.



Les appareils électroniques

- Les montres connectées/natels sont **interdits dans l'enceinte de l'école** et **éteints dans le sac** pendant l'horaire scolaire.
- En cas de non-respect de cette règle, l'appareil est confisqué par la direction et récupéré par les parents.
- L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

LES TÂCHES À DOMICILE

Une ligne commune :

- Un temps indicatif
 - 3-4H : de 10 à 20'
 - 5-6H : de 30 à 40'
 - 7-8H : de 50 à 60'
 - CO : 90'
- Des devoirs donnés le vendredi pour la semaine suivante (ou à l'avance)
- Pas de tâches à domicile pour le lundi et durant les vacances scolaires; dans l'idéal, les tâches sont données pour le mardi, le mercredi et le vendredi.
- Les devoirs ne sont pas notés.

But des tâches à domicile :

- Consolider les apprentissages réalisés en classe
- Développer l'autonomie de l'enfant
- Renforcer le lien entre la famille et l'école



MESURES D'AIDE

Etudes dirigées

- S'adressent aux élèves en difficultés au niveau scolaire (en échec, en risque d'échec, etc.).
- Sont proposées par l'école.
- Ont lieu à Châteauneuf (5-8H de la plaine) et à Erde (5-8H).

Etudes surveillées

Aide individualisée

- Appui pédagogique intégré
- Soutien pour élèves allophones



CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA THÉRAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Ecole et CDTEA : 2 entités différentes

Evaluations et/ou prises en charge

- en logopédie
- en psychomotricité
- en psychologie

Signalement par le biais de l'école
(guichet unique – formulaire à signer)

- Demande des enseignants
- Demande des parents

Une fois la demande acceptée, les parents informés contactent le CDTEA pour ouvrir le dossier.

Objectifs d'un signalement :

- Apporter une aide à l'élève
- Bénéficier d'un diagnostic pour la mise en place de mesures de compensation

En cas de difficultés à la maison seulement, possibilité pour les parents de contacter directement le CDTEA au 027 606 48 25 pour rencontrer un.e psychologue.



ESPACE ÉLÈVE — ESPACE PARENTS



Les bâtiments et la cour d'école aux enfants !

Les parents ne sont pas autorisés à rester / attendre leur(s) enfant(s) dans la cour d'école pendant les horaires scolaires. Ils se tiennent à l'extérieur de celle-ci.

Ils sont les bienvenus dans les bâtiments sur rendez-vous.

Merci de respecter cette demande pour le bon fonctionnement de l'école et des cours.





RECREATIONS

Plusieurs enseignants vêtus d'un gilet orange surveillent la cour.

Mener l'enfant à l'autonomie – Le pousser à

- reconnaître un problème unique et bénin d'une difficulté récurrente à signaler
- réfléchir aux solutions possibles
- signaler immédiatement les soucis et ne pas attendre le retour à la maison.

Plusieurs espaces /activités sont
proposé.e.s aux élèves :

- Coin calme
- Place de jeu
- Terrains de sport
- ...



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE RESPONSABILITÉS

Qui est responsable de la sécurité des enfants?

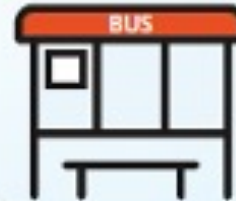
Maison ⇨ Arrêt de bus:
LES PARENTS



Dans le bus scolaire:
LE TRANSPORTEUR



Arrêt de bus
⇨ Enceinte de l'école:
LA COMMUNE



A l'école et dans la
cour de récréation:
L'ÉCOLE



SORTIES ET EVÉNEMENTS

Les sorties organisées dans le cadre scolaire sont **obligatoires** ! L'ensemble des frais sont pris en charge par la Commune et la Canton.

- Promenades
- Sorties à ski
- ...

Le traditionnel **spectacle de rythmique** des 1-2-3H aura lieu les lundi 3 et mardi 4 juin 2024. Réservez déjà les dates.



CYCLE D'ORIENTATION

- Département de l'éducation, de la culture et du sport
- Service de l'enseignement

Cycle d'orientation
Loi de septembre 2009

9CO

Français - Mathématiques

Niveau I

Niveau II

Allemand

Petits groupes hétérogènes

Autres disciplines



Conditions de passage

De 8H à 9CO

Année réussie

Français - Mathématiques

4.7 et moins



Niveau II

4.8 ou 4.9



Niveau I ou II :
2 conditions sur 3 à obtenir

Avis des parents

Avis du maître

Examen cantonal :
5 et plus : NI / moins de 5 : NII

5 et plus



Niveau I



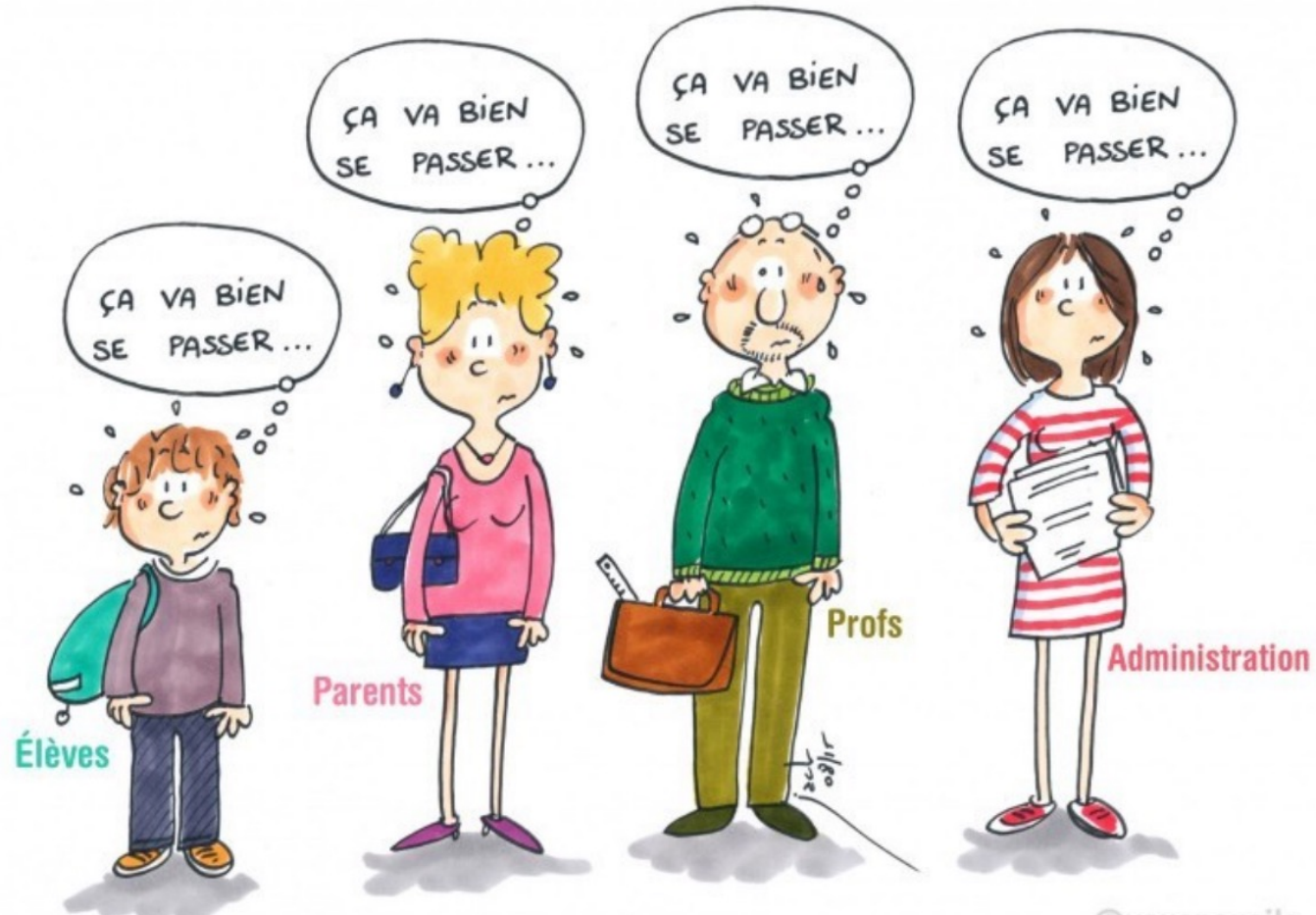
COMMUNICATION ÉCOLE - FAMILLE

Travailler ensemble dans un climat serein

M. Nils Carrupt, enseignant-ressources pour le vivre-ensemble



PREMIER CONTACT



OBJECTIF COMMUN

Bien-être privé



Bien-être collectif



UNE RELATION À CONSTRUIRE



MODALITÉS D'INTERVENTION

1. Comportements inadmissibles
2. Situations de harcèlement
3. Vivre ensemble



1. COMPORTEMENTS INADMISSIBLES

- Violences physiques ou verbales en présence de l'adulte
- Pas d'enquête
- Sanction éducative

Soutenir l'école et
accompagner
l'enfant

Garantir un cadre
de vie sécurisant
pour l'enfant



Date :

FICHE DE RÉFLEXION

Je n'ai pas respecté :



CELA A GÉNÉ :



La maîtresse



Les autres élèves

CE QUE JE RESSENS :



joie



étonnement



peur



mal être



colère



tristesse

JE VAIS RÉPARER EN :

LA PROCHAINE FOIS JE :

Elève

Enseignant-e

Parents

Rappeler la règle

Fixer un objectif

Etablir une marche à suivre claire

Evaluer son évolution

Date :

FICHE DE RÉFLEXION

Mon comportement

Pourquoi cela pose-t-il problème ?

Mon objectif

1ère fois

2ème fois

3ème fois

Mon plan pour y parvenir

1.

2.

3.

Elève

Enseignant-e

Parent



2. SITUATIONS DE HARCÈLEMENT

- Clarifier les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves
- Méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Améliorer la situation pour
l'élève cible

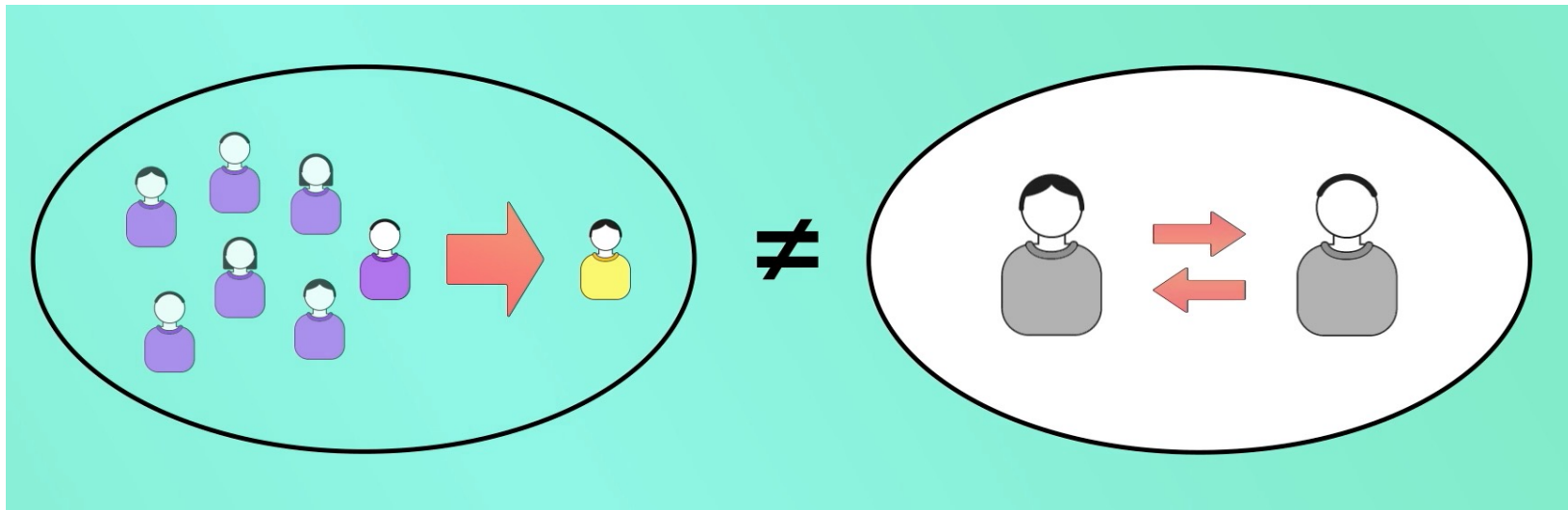
Développer les
compétences de vivre
ensemble de tous les
acteurs concernés

Communiquer
rapidement avec
l'école en cas
d'inquiétude



DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Formes de violence répétées qui s'inscrivent dans la durée
- Phénomène de groupe qui crée l'asymétrie (effet public, suspension éthique)
- Incapacité à se défendre pour l'élève cible
- Pression à la conformité et la peur = ciment du groupe



RÉSEAUX SOCIAUX

- Amplification de ces phénomènes
- Pas de barrières spatiales ni temporelles
- Preuves – Captures d'écran

- Croyance de l'anonymat
- Rapidité de propagation

- Lien direct avec la vie scolaire

- Encourager l'enfant à parler à un adulte (parent, enseignant, etc.) en cas de contenu inadéquat !



MPP

Répondre aux besoins des élèves

- Que la situation s'améliore pour l'élève cible
- Offrir une porte de sortie aux élèves témoins et aux intimidateurs présumés
- Développer les compétences de vivre ensemble des élèves

Répondre aux besoins des parents

- Situation prise en charge par un groupe formé
- Accompagnement



FONDEMENTS DE LA MPP

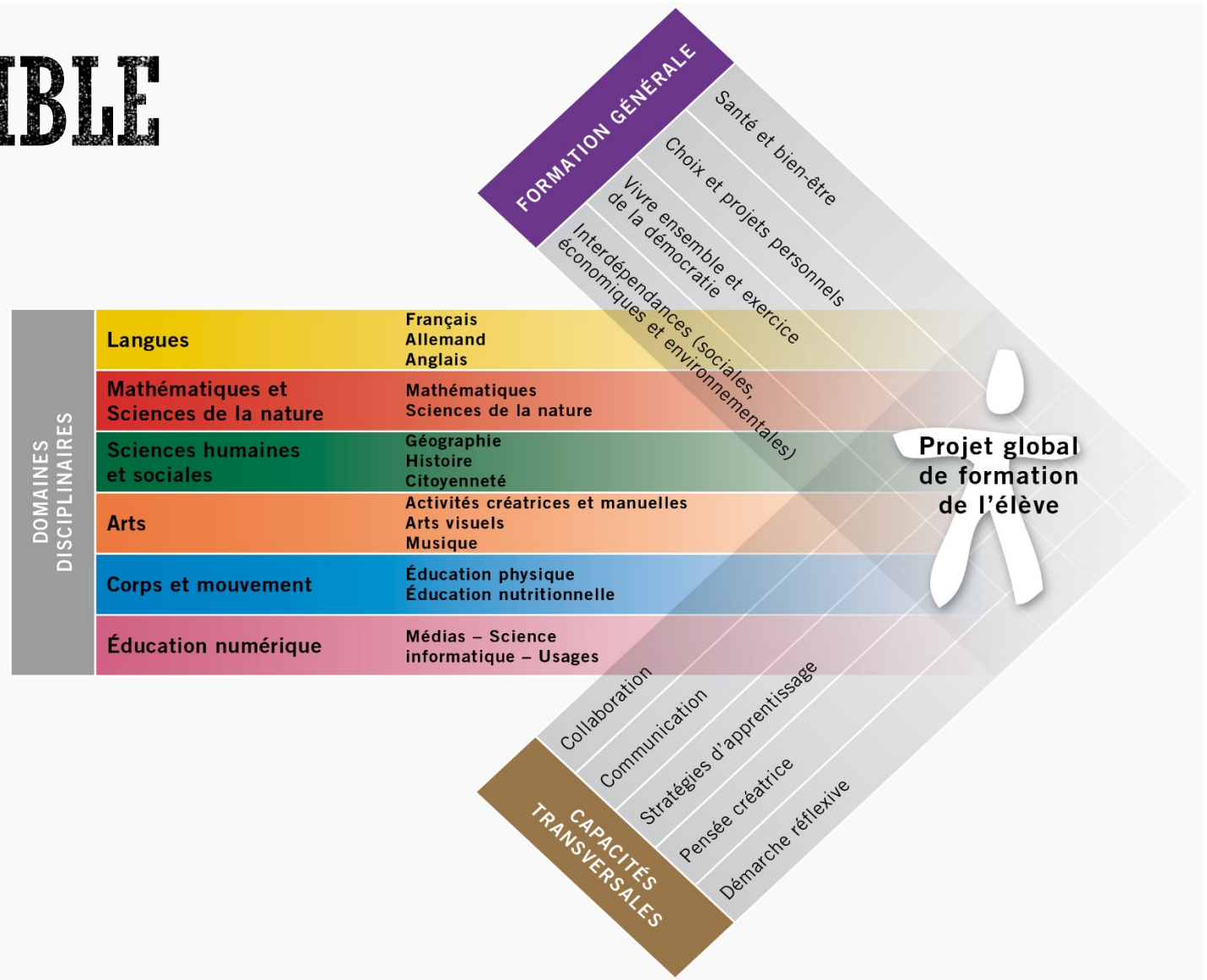
Posture non-blâmante

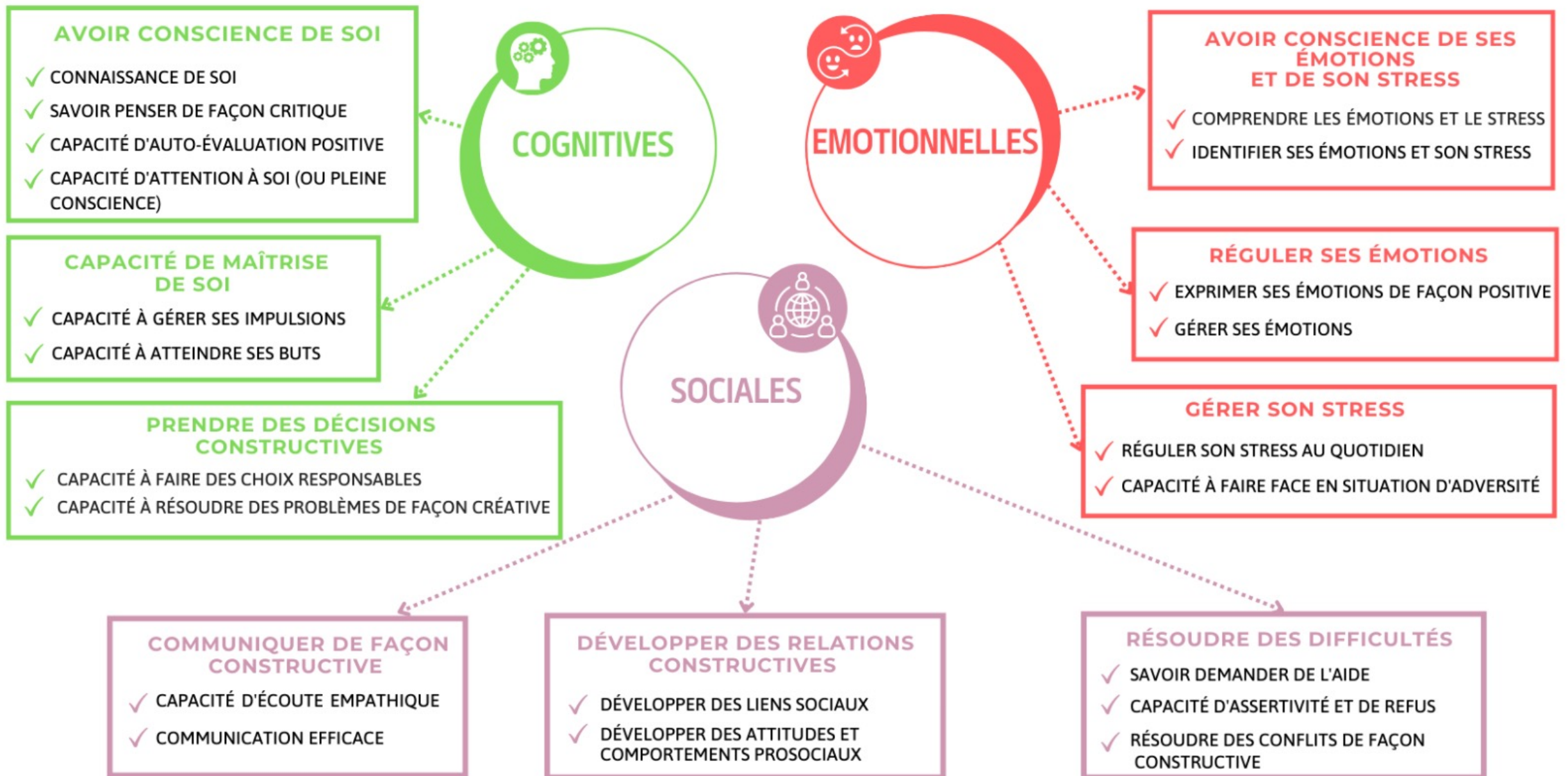
- Tous les élèves concernés sont dans une situation inconfortable
- Aucune enquête, pas de jugement
- Partager une préoccupation, quelqu'un a besoin d'aide
- S'engager pour amélioration une situation



3. VIVRE ENSEMBLE

Développer les
compétences
psychosociales des élèves
pour pouvoir vivre
ensemble





POUR Y PARVENIR...

UN OUTIL : LE CONSEIL DE CLASSE

Accepter que le vivre ensemble demande un apprentissage
Laisser la place à l'enfant pour apprendre à gérer la cohabitation
Sciences sociales: démarche par essai - erreur

Posture des enseignants

- Démarche orientée sur les solutions (pas d'enquête)
- La classe est une équipe qui doit combiner forces et besoins
- Définir un objectif ainsi qu'une démarche claire pour y parvenir
- Evaluer les solutions apportées



Objectif : _____

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

- Vert Tout s'est bien passé
- Orange J'ai eu un petit problème que j'ai réussi à résoudre.
- Rouge J'ai eu un grand problème que je n'ai pas réussi à résoudre.

Je suis responsable de _____

Objectif : - Aider _____ à respecter ses camarades et à bien s'entendre avec eux.

Comment faire ?

1. J'accompagne _____ pour la récréation.
2. Je lui rappelle de faire attention aux insultes et de ne pas utiliser la violence.
3. Je l'aide à se calmer s'il en a besoin.
4. Je lui propose de s'éloigner s'il y a des tensions avec d'autres élèves.
5. Je note sur un billet les difficultés que je rencontre pour en parler au conseil.

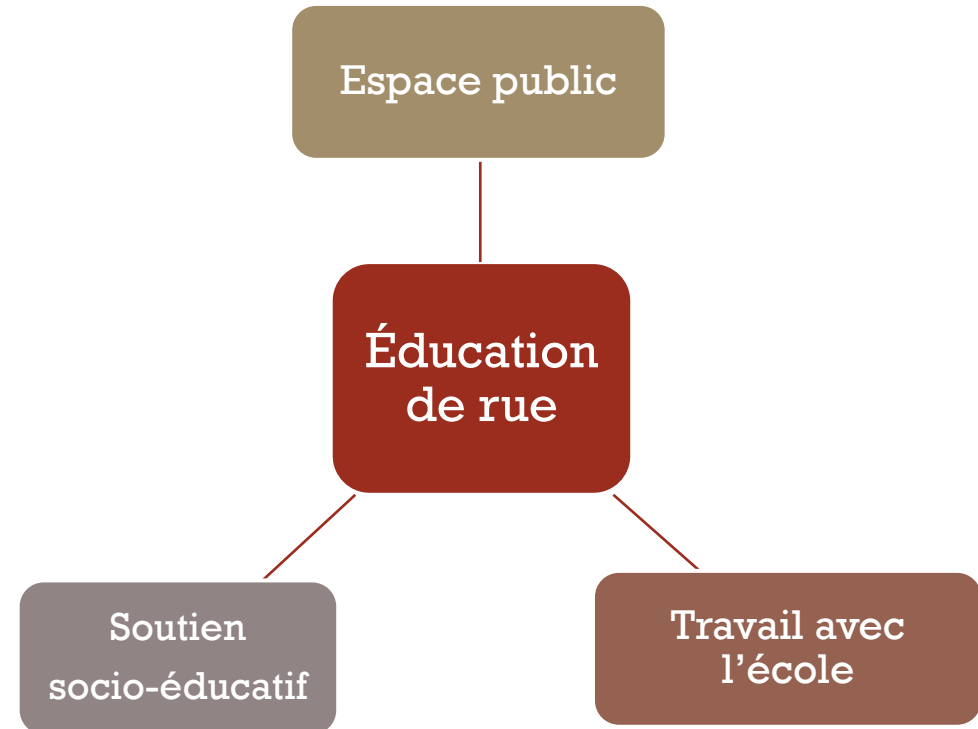


.....



TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ

Un service communal gratuit
Secret professionnel
Adapté aux besoins



ECOLE ET MAISON MAIN DANS LA MAIN

- Utiliser adéquatement les écrans
- Avoir un œil sur les activités de son enfant
- Se tenir informés en cas de souci



Vigilance !



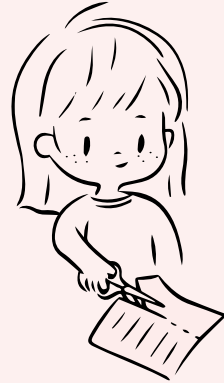
CONTACT ET COORDONNÉES

- Rue centrale 26, 1964 Contthey
- 079 307 87 06
- vincent@conthact.ch
- [vincent_conthact_asoa](#)



Éducation numérique responsable

4-8 ANS



L'adulte est conscient qu'il est **un exemple pour l'enfant.**

Il lui parle des écrans et des émotions ressenties lorsqu'on les utilise.

Il fixe un cadre et donne du sens aux règles.



Activités calmes,
bricolage, construction

Imprimer un dessin à colorier

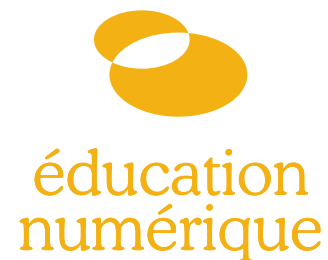
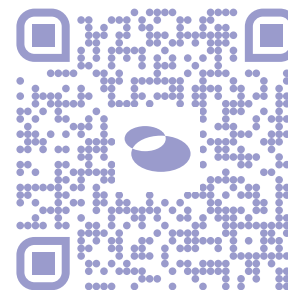
Construire ensemble une charte

Jouer en famille

Emprunter des jeux
à la ludothèque

Jeux
d'extérieur

Retrouvez plus d'informations et d'autres
«trucs et astuces» pour le quotidien sur
educationnumeriquevalais.ch



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Éducation numérique responsable

8 - 12 ANS

Les **âges** recommandés doivent être **respectés**.

L'adulte crée un lien de confiance qui permet à l'enfant de parler de ses expériences numériques.

Un cadre clair responsabilise l'enfant sur la portée de ses actions sur les écrans.



Programmer une minuterie
pour le temps d'écran

Jeux de rôles, mimes

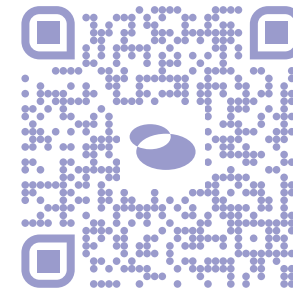
Emprunter des livres
à la bibliothèque

Jouer sans écrans avec les amis

Montrer ce qu'on aime
faire sur les écrans

Encourager les activités
dans des clubs ou sociétés

Retrouvez plus d'informations et d'autres
«trucs et astuces» pour le quotidien sur
educationnumeriquevalais.ch



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



QUESTIONS

